



## Réunion Publique à Saint-Nicolas de Véroce Le 13 décembre 2004 Compte-rendu

### Salage du village de Saint-Nicolas de Véroce

La décision de ne plus saler le centre de Saint-Nicolas à partir du panneau d'entrée d'agglomération est ancienne. Ainsi, toutes les voies communales donnant sur le CD telles celles de Nant Blanchet, de la Corniche, de la Croix subissent le même traitement, déneigement et un gravillonnage. Il convient toutefois de noter que malgré l'absence de salage, les véhicules en transportent en traversant le village.

Tous les avis des personnes présentes sont recueillis.

- Une tendance se dessine en faveur du salage, en précisant qu'il conviendra de faire un point en fin de saison.
- Toutefois, Monsieur le Maire propose que cette expérience ne commence qu'après les vacances de Noël.

Cette proposition est acceptée et le bilan sera dressé lors de la prochaine réunion publique de Saint-Nicolas de Véroce, étant précisé qu'il ne s'agit pour cette année que d'une expérience.

### Pont du Tarchet

Monsieur le Maire indique que le pont du Tarchet a baissé d'un mètre d'altitude en 50 ans, et que cet ouvrage doit être refait. C'est ainsi que le Conseil Général a décidé sa réfection en 2005, les travaux devant durer environ 4 mois. Ceci aura des conséquences sur le trafic, en particulier des poids lourds (maximum 13 tonnes), la circulation sera alternative.

Les travaux devraient commencer mi-avril pour s'achever fin août, avec environ 12 jours de coupure totale de la route répartis sur la durée du chantier (passage par Tague ou par les Communaux). Le week-end de la fête du village, la circulation sera ouverte dans les deux sens. Cet investissement représente 405 000 €.

La Commune préviendra les pétitionnaires titulaires d'un permis de construire pour qu'ils prennent leurs dispositions. Une attention particulière sera apportée par le SIVOM et le Département sur la question des transports scolaires.

Pendant les jours de coupure totale il pourra être mis en place un aléa sur la route de Tague pour faciliter le trafic. Une étude sera réalisée en vue de la réalisation d'un

---

**HOTEL DE VILLE – 50 avenue du Mont d'Arbois – B.P.43 – 74170 SAINTGERVAIS LESBAINS – FRANCE**

Tél + 33 (0)4 50 47 75 66 - Fax + 33 (0)4 50 47 75 73

Bureau d'Etat Civil du Fayet – 49 rue de la Poste – 74190 Le Fayet Tél + 33 (0)4 50 78 27 69 Fax + 33 (0)4 50 47 51 64

Bureau d'Etat Civil de St-Nicolas – 74190 St-Nicolas de Véroce Tél + 33 (0)4 50 93 20 63 Fax + 33 (0)4 50 93 24 33

ou deux refuges supplémentaires sur la route de Tague, afin de faciliter le croisement des véhicules.

### **Autres points abordés**

- Nécessité de réaliser rapidement le parking couvert sur le terrain Villard
- Point sur l'avancement des travaux de l'église et la nécessité non prévue de renforcer provisoirement avant l'hiver des pièces très endommagées de la charpente
- Horaires de fermeture des remontées mécaniques que Monsieur le Maire a fait aligner sur ceux du domaine du Bettex Mont d'Arbois, sur la suggestion de Denis Roupioz.
- Concernant l'enneigement artificiel, il sera demandé aux concessionnaires de justifier les jours où les installations ne fonctionnent pas. Le tableau de bord à mettre ainsi en place devra être transmis également aux écoles de ski.
- Réexaminer avec les services du Département le dispositif à mettre en place au carrefour CD/route de la Croix : stop ou balise de priorité.
- Mettre un stop à la sortie de la route de Tague.
- Installation d'une barrière de sécurité supplémentaire sur la route de la Croix (maison Gaillard)
- Problème de stationnement gênant la circulation sur le chemin communal des Fontanettes.

---

**HOTEL DE VILLE – 50 avenue du Mont d'Arbois – B.P.43 – 74170 SAINTGERVAIS LESBAINS – FRANCE**

**Tél + 33 (0)4 50 47 75 66 - Fax + 33 (0)4 50 47 75 73**

Bureau d'Etat Civil du Fayet – 49 rue de la Poste – 74190 Le Fayet Tél + 33 (0)4 50 78 27 69 Fax+ 33 (0)4 50 47 51 64

Bureau d'Etat Civil de St-Nicolas – 74190 St-Nicolas de Véroce Tél + 33 (0)4 50 93 20 63 Fax+ 33 (0)4 50 93 24 33